



Charlesbourg, le 12 février 1998

A V I S

À TOUS LES FOURNISSEURS

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Veillez prendre note que la Direction générale du cadastre réaménage actuellement ses locaux. Une des conséquences de ce réaménagement est **la fermeture définitive de la porte G** située à l'extrémité sud-est de l'édifice de l'Atrium.

Lors de vos prochaines visites nous vous invitons à utiliser **la porte F**, située au nord de l'édifice et qui est indiquée sur le croquis ci-joint.

P.j. :

(Avis 98-37)

